

CONDITIONS GÉNÉRALES

POUR PARTICIPER

- Être retraité.e ou sans activité
- Être âgé.e de 60 ans ou plus, à la date du départ, pour les personnes autonomes
- Être âgé.e de 55 ans ou plus, pour les personnes en situation de handicap
- Résider sur le territoire de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné

Possibilité de venir avec un aidant ou un enfant de moins de 18 ans

TARIFS

Transport (bus à disposition sur place) **159€**
Séjour **466€**
Taxe de séjour **8€**
Assurance **20€**
Communication (impression, courriers...) **5€**
Aide accordée par l'ANCV : - **212€**
Total séjour aidé : 446€
Total séjour normal : 658€
Supplément chambre individuelle : 94€

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DU TARIF AIDÉ

- Ne pas avoir bénéficié de la réduction ANCV au cours d'un autre voyage dans l'année.
- Cas des couples ayant une déclaration fiscale commune : que vous soyez mariés ou non, si l'un de vous respecte les critères ANCV, le conjoint devient éligible de plein droit.

Justifier :

- Soit d'un revenu net imposable inférieur à un montant défini en fonction du nombre de parts du foyer fiscal (voir tableau ci-dessous)

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
- personne seule	17 056	22 814	28 563	34 311	40 060	45 808	51 557	57 305	63 054	68 802	74 551
- couple marié ou pacsé	-	-	32 199	37 948	43 696	49 445	55 193	60 942	66 690	72 439	78 187

- Soit de l'un des statuts caractérisant une situation d'aidance ou d'engagement citoyen (jeune accompagnant), comme suit :
 - aidant familial, qu'il accompagne ou non la personne aidée
 - aidant professionnel, lorsqu'il accompagne un senior
 - volontaire en service civique, lorsqu'il accompagne un senior indépendamment de leurs conditions d'imposition

Pour plus d'informations, contactez la Comcom ou rendez-vous sur notre site internet.

Personnes en situation de handicap :

- Justifier d'une carte d'invalidité
- Justifier d'un classement de GIR 4 à 6 (selon la grille nationale AGGIR)
- Si un accompagnement spécifique est nécessaire : **l'aidant devient éligible automatiquement au tarif réduit, peut importe son âge ou sa situation.**

Autres aides financières :

Renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune pour savoir si une aide supplémentaire peut être proposée par ce dernier.

TRANSPORT EN BUS

Des points de ramassage collectifs seront proposés pour le départ/retour en bus, dans deux communes du territoire. Le bus reste sur le site du séjour, à votre disposition pour les visites.



POUR VOUS INSCRIRE :

INSCRIPTION

- Dès réception de ce dépliant, rendez-vous en Mairie, auprès du CCAS, à la Comcom ou sur notre site internet pour retirer un bulletin d'inscription, l'information relative aux traitements des données et au droit à l'image.

- Complétez votre bulletin et remettez-le, **avant le 22 mai 2026**, à la Comcom, accompagné des documents requis.
- **Ne joignez pas de chèque d'acompte.** Il est nécessaire d'attendre que votre inscription vous soit confirmée.
- Places limitées.
- Priorité aux personnes bénéficiaires ANCV. La sélection des participants est réalisée selon des critères d'attribution de place, disponibles sur le site de la Comcom ou en mairie.

PAIEMENT

Acompte :

Un chèque de 170€/ personne vous sera demandé, après confirmation de votre inscription. Il devra être libellé à l'ordre du Service de Gestion Comptable. Cet acompte est encaissé le mois suivant sa réception.

Solde :

Le solde est à payer à la réception de la facture après le séjour.

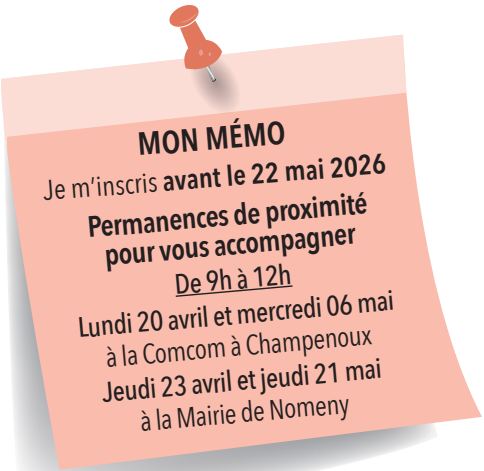
Communauté de Communes Seille et Grand Couronné
47 rue St-Barthélémy 54280 Champenoux
Tél. 03 83 31 74 37 / www.comcom-sgc.fr

Chèques-vacances :

Transmettez vos chèques-vacances directement à la Comcom, **avant le 1^{er} juillet 2026.**

ANNULATION

- Toute annulation doit être justifiée par écrit.
- Votre acompte vous sera restitué, à condition que votre place puisse être attribuée à une autre personne ou pour raison médicale sur présentation d'un justificatif. Un RIB vous sera alors demandé.
- En cas d'annulation du fait de l'organisateur (Comcom) : les acomptes seront remboursés.



© Service communication Comcom - Merci de ne pas jeter sur la voie publique



DESTINATION

Village Club ***
DES ISSAMBRES
La Gaillarde (Var)



Séniors
en vacances

Avec la Comcom en partenariat
avec l'ANCV

Du 04 au 11 oct. 2026

446€ **658€**
tarif aidé ANCV tarif normal

**Séjour d'une semaine
tout compris**



SENIORS EN VACANCES, C'EST :

Dans le cadre de son programme d'action sociale, votre Communauté de communes organise chaque année un voyage d'une semaine en groupe, pour les seniors qui habitent le territoire de Seille et Grand Couronné. Grâce au partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), vous bénéficiez des tarifs préférentiels du programme "Seniors en Vacances". Ce dispositif permet aux personnes de 60 ans et + de bénéficier d'un séjour tout compris, et pour les plus modestes, d'une aide financière directe de l'ANCV.

Ses objectifs : rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir du bien-être et allier plaisir et prévention.



Destination Village-club*** des Issambres à Roquebrune-sur-Argens

Niché au bord de la colline, l'établissement offre une vue imprenable sur la Méditerranée, situé à Roquebrune-sur-Argens, terroir d'exception, un village provençal millénaire surplombé par l'emblématique rocher. Le Village-club* La Gaillarde, avec un accès direct à la plage, permet de se promener le long de sentiers qui réservent de magnifiques points de vue sur la baie de Saint-Raphaël et sur des criques restées sauvages.**

Durant votre séjour, découvrez les trésors de l'arrière-pays varois : Sainte-Maxime et ses ruelles pavées, Fréjus et ses prestigieux monuments, Grasse, Port-Grimaud, Saint Tropez... Savourez un moment de pure détente sur les plages et les criques qui longent le littoral.

Le Village Club LES ISSAMBRES



CONFORT

- Chambres climatisées
- Lits faits et linge de toilette fourni
- Changement linge de toilette pendant le séjour
- Télévision dans les chambres
- Salle d'eau avec douche et toilette
- Ménage de fin de séjour fait
- Animations et activités au Village Club comprises



RESTAURATION

- Pension complète (vin compris, café au déjeuner)
- Restaurant, terrasse avec vue panoramique
- Service à table ou en buffet



BIEN-ÊTRE

- Piscine extérieure chauffée avec vue sur la mer
- Espace bien-être
- Bains de soleil

VOTRE PROGRAMME

• Bienvenue

Arrivée du groupe et installation. Apéritif de bienvenue. Dîner au Village Club. Ambiance musicale au bar.

• Sainte-Maxime

Réunion d'accueil, présentation du programme ANCV. Déjeuner au Village-club. L'après-midi, visite guidée de Sainte-Maxime, station balnéaire bordant le Golfe de Saint-Tropez. Protégez du mistral par les collines boisées du Massif des Maures, elle s'ouvre au Midi. Découvrez ses ruelles pavées, ses porches et son église possédant un bel autel en marbre du 18^{ème} siècle. Dîner au Village Club. Soirée karaoké.

• Fréjus

Le matin, séance de réveil musculaire. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. L'après-midi, excursion à Fréjus. Découvrez ses prestigieux monuments : amphithéâtre, théâtre, aqueduc, remparts... puis visite panoramique de Saint-Raphaël. Dîner au Village-club. Soirée divertissement : au choix, pétanque nocturne, film local...

• Grasse Gourdon et les Gorges du Loup

Le matin, visite de Grasse, capitale des parfums, visite d'une célèbre parfumerie avant de rejoindre le village perché de Gourdon situé à 500m au-dessus des Gorges du Loup. Panorama extraordinaire sur toute la Côte et même la Corse si le temps le permet. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, en route pour les Gorges du Loup avec la visite d'une confiserie traditionnelle. Découvrez ensuite Tourrettes-sur-Loup, village fortifié renommé pour la culture de la violette. Dîner au Village-club. Soirée régionale avec grand jeu.

• Port-Grimaud

Le matin, séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. L'après-midi, découverte de Port-Grimaud, cité lacustre entièrement privée (construite en 1964). Telle une seconde Venise, la cité est reliée par des canaux et des petits ponts. Dîner au Village-Club. Soirée grand jeu interactif

• Saint-Tropez

Le matin, séance de stretching (ou promenade sur la plage). Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. L'après-midi, visite guidée de Saint-Tropez. De la citadelle du 15^{ème} siècle au village de pêcheurs du début du 20^{ème} siècle, la première ville libérée lors du Débarquement de Provence devint dès les années 1960, une station balnéaire internationalement connue grâce à l'engouement des artistes de la Nouvelle Vague puis des Yéyés. Dîner au Village-Club. Soirée de gala dansante.

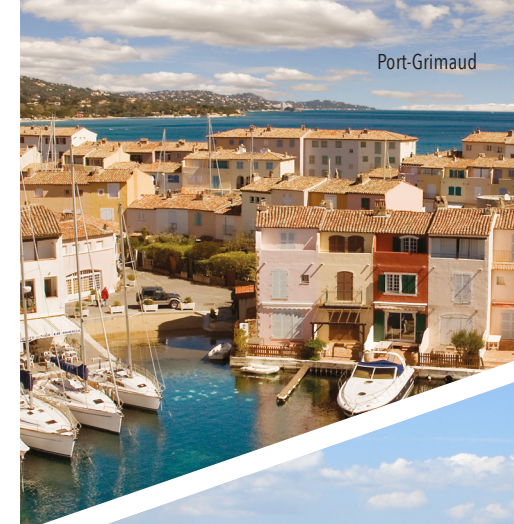
• Roquebrune-sur-Argens

Le matin, séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. L'après-midi, tournoi ludique de pétanque ou de cartes. Initiation de danse en ligne. Dîner au Village-Club. Soirée quizz

• Ce n'est qu'un au revoir

Après le petit-déjeuner, départ du groupe. Panier-repas individuel fourni pour le trajet.

Le déroulement du séjour est indicatif, l'ordre des journées peut être modifié pour des raisons organisationnelles. Les excursions se feront bus par bus et non avec la totalité des participants en même temps.



Port-Grimaud



Saint-Tropez



Roquebrune/Argens



Les Gorges du Loup